



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Furniture Division/Division des produits de
l'ameublement
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Office Furniture-Meubles - Carling	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP837-161021/A	Date 2015-11-06
Client Reference No. - N° de référence du client 20161021	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier pq956.EP837-161021	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PQ-956-68135	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2015-10-08	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-20	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Goyette, J-F	Buyer Id - Id de l'acheteur pq956
Telephone No. - N° de téléphone (613) 219-0728 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5706
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Carling Campus 3500 Carling Avenue Ottawa, On K2H 8E9	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Questions portant sur l'appel d'offres n°1

N° de l'invitation. EP837-161021/A

Campus Carling– Ministère de la Défense nationale

OCIR relative aux postes de travail

- Q1. L'article 7.3.2. de l'annexe A-1 de la DOC permet l'utilisation d'un cadre monolithique afin de satisfaire aux spécifications d'une cloison entre 39 po et 46 po de hauteur. Étant donné que cela est acceptable pour une cloison entre 39 pi et 46 po de hauteur, alors la section 7.4 doit également permettre une option de cadre monolithique de 39 po à 46 po et par conséquent, au moins un (1) module ajouté on pour répondre aux exigences de cloison entre 50 po et 54 po de hauteur.

Les mêmes questions s'appliquent à la section 7.5. Une option de cadre de base monolithique entre 39 po et 46 po serait utilisée avec au moins deux ajouts pour obtenir une cloison entre 60 po et 66 po de hauteur.

Exclusif : Ce changement serait nécessaire afin que notre entreprise puisse répondre aux exigences en matière de hauteur des cloisons ainsi que les exigences en matière d'alimentation et de communication indiquées au paragraphe 8.1.1 de l'annexe A-1, plus précisément le paragraphe 8.1.1.1 (chemin de câbles 1... au-dessus de la surface).

- R1. **Annexe A-1 7.3.2 permet l'utilisation de « cadre monolithique, seulement si requis pour atteindre la hauteur prescrite » comme indiqué en 7.3 « cadres de 991 à 1168mm (39 à 46 po) ». Cette hauteur prescrite ne doit être utilisée que pour les surfaces de travail de transaction.**

Supprimer : Section 7.4 au complet et la remplacer par ce qui suit :

Les cadres d'une hauteur de 1270 à 1372 mm (50 à 54 po) doivent être composés d'un cadre de base monolithique selon le paragraphe 7.2.1 et d'au moins un (1) module ajouté.

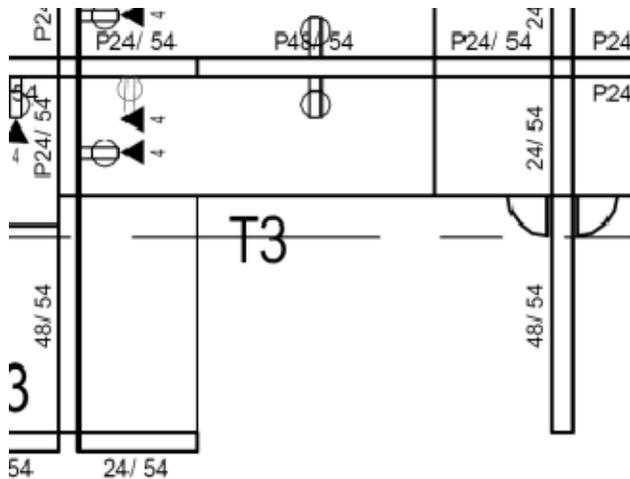
Supprimer : Section 7.5 au complet et la remplacer par ce qui suit :

Les cadres d'une hauteur de 1524 à 1676 mm (60 à 66 po) doivent être composés d'un cadre de base monolithique selon le para 7.2.1 et d'au moins deux (2) modules ajoutés.

- Q2. Le paragraphe 8.2.2.3 de l'annexe A-1 exige trois (3) prises de courant doubles. Pouvons-nous fournir de trois (3) prises de courant doubles de trois (3) prises de courant doubles qui répondent et dépassent les exigences?

- R2. **Non, les Normes d'aménagement pour l'initiative Milieu de travail 2.0 du gouvernement du Canada prescrivent trois (3) prises de courant doubles, l'utilisation de trois (3) prises de courant triples dépasserait les normes et seraient par conséquent jugées non conforme.**

- Q3. L'annexe A-3 indique des cloisons de 24 po de largeur. Nos cloisons de 24 po de largeur peuvent accueillir une prise. Nous pouvons déplacer l'une de ces prises et l'installer sur la cloison de 24 po adjacente tout en satisfaisant aux exigences fonctionnelles. (voir croquis) Veuillez confirmer si c'est acceptable.



- A3. **L'installation d'une (1) prise de courant double sur chaque cloison de 24 po de largeur sera acceptée aussi longtemps que toutes les autres exigences soient respectées.**
- Q4. Le paragraphe 10.1 de l'annexe A-1 exige que les surfaces de travail autostables à hauteur réglable (HR) doivent être dotées d'un mécanisme de réglage de hauteur à manivelle, à torsion ou à contrepoids.
 Ces options sont souvent le même prix qu'une surface de travail électrique réglable et sont moins fonctionnelles en raison des exigences de réglage et des restrictions en matière de poids.
 Veuillez confirmer si une option de réglage électrique serait acceptable.
- R4. **Le ministère de la Défense nationale a défini ses besoins comme indiqué au paragraphe 10.1 de l'annexe A-1. Par conséquent, le système du bâtiment n'a pas été conçu pour cette exigence et des études supplémentaires devraient être menées par des ingénieurs électriciens pour déterminer si le système du bâtiment devrait être modernisé. Ce processus perturberait au processus d'appel d'offres et risquerait de ne pas respecter le calendrier global du projet. Le paragraphe 10.1 de l'annexe A-1 demeure comme indiqué dans le présent besoin de projet.**
- Q5. Les fabricants construisent leurs systèmes de cloisons selon un « module » précis, typiquement entre 11 po et 15 po. Ce module varie d'un fabricant à l'autre et toute la fabrication repose sur ce module. Les exigences des sections 7.4 et 7.5 rendent pratiquement impossible pour les fabricants utilisant un module de 15 po de répondre aux spécifications techniques en utilisant un produit standard. Les spécifications des paragraphes 7.4 et 7.5 indiquent que la base de la cloison devrait être un cadre de base monolithique de 30 à 36 po de hauteur comme indiqué au paragraphe 7.1 auquel on ajoute au moins deux (2) modules ajoutés (paragraphe 7.4) et trois (3) modules ajoutés (paragraphe 7.5). Mathématiquement, il est impossible pour tout vendeur avec un module supérieur à 12 po de répondre à la spécification comme indiqué ci-après. L'exigence en matière d'esthétique de 3 carreaux pour le paragraphe 7.4 et de 4 carreaux pour le paragraphe 7.5 peut être facilement réalisable au besoin avec une cloison segmentée qui satisferait aux exigences en matière d'esthétique et économiserait de l'argent à la couronne.

Base de 30 po + module ajouté de 13 po + module ajouté de 13 po = hauteur totale de 56 po

Base de 30 po + module ajouté de 13 po + module ajouté de 13 po + module ajouté de 13 po = hauteur totale de 69 (NE SATISFAIT PAS)

Nous vous demandons respectueusement de modifier votre exigence au paragraphe 7.4 à au moins un module ajouté pour atteindre une hauteur totale de 50 à 54 po et au moins 2 modules ajoutés pour atteindre une hauteur totale de 60 à 66 po OU de permettre l'utilisation de panneaux segmentés pour atteindre les exigences souhaitées.

R5. **Voir la réponse à la question 1 pour les modifications aux paragraphes 7.4 et 7.5.**